

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 42	Absent(s) excusé(s) : 5	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 1
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 22 janvier 2019

Vote(s) pour : 43

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 28 janvier 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2019-01-28-BD-9.6 :

SAEML Metz Techno'pôles : clause de substitution.

Rapporteur : Monsieur Dominique GROS

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Bureau du 18 septembre 2017 approuvant une augmentation de capital de la SAEML, y souscrivant à hauteur de 500 000 €, approuvant une première modification de l'objet social et la dénomination sociale de la SAEML,

VU les délibérations du Bureau en date du 28 janvier 2019 relatives à la SAEML Metz Techno'pôles,

CONSIDERANT le contrat de bail à intervenir entre la SAEML Metz Techno'pôles et l'association TCRM-Blida,

CONSIDERANT les enjeux du projet BLIIDA,

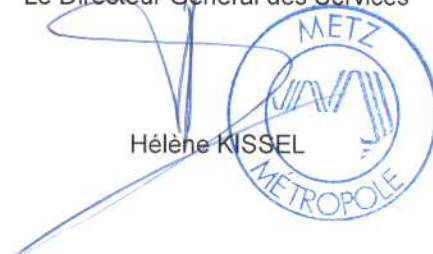
CONSIDERANT l'intérêt de donner son accord, concomitamment avec la Ville de Metz, à une substitution à l'association TCRM-BLIDA, en cas de défaillance de cette dernière, pour le paiement de son loyer sur le site de BLIIDA,

DECIDE de se substituer, à hauteur de 93%, à l'association TCRM-BLIDA, en cas de défaillance de cette dernière, pour le paiement de son loyer sur le site de BLIIDA,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et à signer tout document se rapportant à la présente.

Pour extrait conforme
Metz, le 29 janvier 2019
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



Résumé de l'acte

057-200039865-20190128-01-2019-DB9-6-DE

Numéro de l'acte : 01-2019-DB9-6
Date de décision : lundi 28 janvier 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : SAEML Metz Techno'pôles : clause de substitution
Classification : 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/01/2019
Numéro AR : 057-200039865-20190128-01-2019-DB9-6-DE
Document principal : 99_AU-DELIB9-6.pdf

Historique :

29/01/19 13:01	En cours de création	
29/01/19 13:02	En préparation	Catherine DELLES
29/01/19 14:37	Reçu	Catherine DELLES
29/01/19 14:38	En cours de transmission	
29/01/19 14:38	Transmis en Préfecture	
29/01/19 14:43	Accusé de réception reçu	